



**Contribution au programme d'action gouvernemental  
contre les violences et les discriminations commises  
à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre**

Premier groupe de travail : dépénalisation universelle de l'homosexualité

- 1 La France doit être exemplaire**
- 2 La France doit mener une réelle politique de solidarité internationale**
- 3 Etablir le lien avec la lutte contre le sida**
- 4 Refonder un droit d'asile respectueux des personnes et des conventions internationales**

**Contact sur ce dossier : Jérôme Martin 06 84 47 20 92**

## 1 La France doit être exemplaire.

Pour être crédible et efficace dans son travail sur la dépénalisation universelle de l'homosexualité, la France doit elle-même être irréprochable en matière de droits des LGBT, mais aussi d'autres minorités. Faute de quoi, elle s'enfermerait dans une posture hypocrite intenable, qui bloquerait sa propre action, et entraverait celle des associations française à l'internationale.

### *A Assurer une réelle égalité entre homos et hétéros*

- La France doit assurer une égalité totale, et non imparfaite, entre homosexuelLEs et hétérosexuelLEs. Le refus par le gouvernement d'ouvrir l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) aux couples de lesbiennes est dans cette perspective un signe particulièrement négatif, d'autant plus qu'il touche à la question de la parentalité et de la filiation. Ce refus donne raison aux homophobes de France et du monde entier lorsqu'ils et elles évoquent la menace que feraient courir les familles homoparentales aux enfants : c'est le signal fort que le gouvernement envoie à la société en se réfugiant derrière les parlementaires.
- Ce refus est d'autant plus préjudiciable qu'il a été justifié par la Garde des Sceaux puis par le Premier Ministre en jouant sur les mots. L'ouverture de l'AMP ne ferait pas partie des promesses de campagne explicites du candidat François Hollande. Or, ce dernier a promis l'égalité. Si la Garde des Sceaux se permet de jouer avec le sens du mot « égalité », quelle crédibilité auront les représentantEs françaisEs pour plaider au sein des institutions internationales pour l'égalité des LGBT ?
- De même, en assurant que les questions de l'adoption de l'AMP pourront faire l'objet d'un autre débat parlementaire, le premier Ministre a pris les LGBT pour des imbéciles : il n'y aura pas d'autres fenêtres. On ne peut pas faire de politique digne de ce nom en méprisant les personnes à qui on s'adresse.
- Même si Act Up-Paris prend acte des progrès accomplis en la matière par l'actuelle majorité, nous rappelons que notre méfiance sur cette question vis-à-vis des socialistes se fonde sur des faits précis : la désertion des éluEs du PS lors des débats sur le PaCS en octobre 1998 et qui a ouvert un boulevard aux opposantEs de l'égalité ; leur frilosité à combattre les propos les plus violemment homophobes proférés pendant ces débats ; les tergiversations de représentantEs socialistes au cours de la dernière décennie (d'Elisabeth Guigou, alors Garde des Sceaux, qui estimait que l'ouverture du mariage serait une « atteinte à l'ordre symbolique », à Ségolène Royal, remettant en cause le mariage comme promesse de sa campagne, jusqu'à François Hollande, indiquant l'an dernier avant de se corriger que l'ouverture du mariage serait plus compliquée que prévu) ; au sein du parti, la présence, même minoritaire, d'opposantEs à l'égalité des droits, comme le groupe des Poissons roses, Michel Rocard, divers élus (Quimper, DFA, etc.) affirmant que les LGBT pourraient bien être une menace pour les enfants qu'ils et elles élèvent.

Nous attirons l'attention du premier groupe de travail sur le fait que le refus d'accorder l'AMP aux couples de lesbiennes, comme toute atteinte à l'égalité entre homos et hétéros, compromettrait la crédibilité de la France dans son travail international. Elle compromet par ailleurs l'action même du gouvernement sur toutes les questions LGBT : Act Up-Paris voit dans le refus d'assurer une réelle égalité le même syndrome qui a joué en octobre 1998. Sans



nier les progrès constatés au sein du PS, nous constatons qu'ils sont totalement insuffisants, et qu'ils sont avant tout le fruit du travail forcené des associations depuis 14 ans.

**Nous demandons donc que le projet de loi gouvernemental assure une égalité parfaite entre homos et hétéros qui inclut l'accès à l'Assistance Médicale à la Procréation pour les couples de lesbiennes, et que le gouvernement cesse de se réfugier derrière les parlementaires pour assurer une réelle égalité .**

### *B Défendre et respecter les personnes trans*

La France se doit d'être exemplaire en matière de respect des droits des personnes transgenres :

- Le terme « transsexuelLEs » ne suffit pas à décrire l'ensemble des personnes concernées. Transgenre est un terme qui permet de rappeler que la question n'est pas simplement biologique (« sexe »), mais bien sociale et dépendante des rapports de pouvoir qui s'imposent aux minorités (« genre »). En imposant ce terme dans le cadre de l'amendement sénatorial à la loi sur le harcèlement, la ministre du droit des femmes a montré soit qu'elle ignorait le sujet, soit qu'elle n'entendait tenir compte que d'une partie des personnes concernées.
- D'autre part, en passant en force, sans se préoccuper des réactions associatives, elle a envoyé un signe extrêmement négatif en matière de démocratie participative. **Act Up-Paris** a joué le jeu de ces réunions de travail pour un plan de travail contre les LGBT-phobies, mais **demande des garanties à la ministre, au vu de cet événement récent, mais aussi de son incapacité à prendre en compte la diversité des positions sur un autre sujet, le travail du sexe : va-elle prendre au sérieux notre expertise, en tenir compte ?**
- La France doit mettre fin au parcours judiciaire et psychiatrique relatif au changement d'état civil des personnes trans. Ce parcours n'est fait que d'humiliations successives, d'infantilisation, d'abus de pouvoir ; l'opposé du respect des droits humains.
- La situation des personnes trans en prison est indigne. Aux conditions d'incarcérations déplorables s'ajoutent les humiliations, les viols liés à la décision d'emprisonner les personnes en fonction de leur état-civil, et non de leur désir de changer de genre. Ce même traitement déplorable est à constater dans les commissariats, et a été rapporté dans les hôpitaux.

Nous renvoyons sur toutes ces questions au groupe de travail n°5. Nous rappelons dans le cadre de ce groupe que la situation actuelle des personnes trans en France transgresse les droits humains, ce qui fragilise le travail et la position des représentantEs françaisEs dans les institutions internationales en matière de défense des droits des LGBT.

### *C Cesser de relativiser l'injure publique homophobe au nom de la liberté d'expression*

La France ne peut mener un travail efficace contre l'homophobie si les membres de son gouvernement relativise l'impact de l'homophobie. En relativisant les propos injurieux du cardinal Barbarin, la porte-parole du gouvernement et le ministre de l'Intérieur ont cautionné les insultes dont nous abreuvent les homophobes. Depuis, la ministre a envoyé un rappel à l'ordre salubre sur ces questions, sans toutefois préciser ouvertement que l'assimilation de l'homosexualité à l'inceste, la pédophilie ou la zoophilie n'est pas de l'ordre de la liberté de



l'expression, mais bien de l'injure, que de tels propos sont punis par la loi et qu'ils contribuent à une atmosphère délétère qui pousse les LGBT, notamment les jeunes, au suicide. Cette précision est indispensable pour contrebalancer les effets de la défense des injures homophobes au nom de la liberté d'expression.

#### *D Cesser de s'en prendre aux autres minorités*

Act Up-Paris réaffirme la solidarité entre les minorités. On ne peut en même temps défendre les droits des LGBT et accepter les atteintes aux droits d'autres minorités – par exemple, les malades, les handicapéEs, les étrangErEs, les Roms, les usagErEs de drogues, les prisonniErEs, les prostituéEs et travailleurSEs du sexe, etc. D'une part, car on peut être LGBT et membre d'autres minorités : les discriminations se cumulent alors. D'autre part, car les expériences de lutte contre les discriminations dans un groupe donné peuvent servir à d'autres. C'est ainsi que la lutte contre le sida a rapproché les combats des LGBT, des usagErEs de drogues, des travailleurSEs du sexe, etc.

Nous ne sommes donc pas hors-sujet en posant dans le cadre de ce groupe l'incompatibilité entre une défense universelle des droits des LGBT et le traitement que la France accorde à un certain nombre de personnes, traitement contraire aux droits humains. Pour ne donner que quelques exemples :

- *Malades et handicapéEs* : en maintenant les franchises pour soins, le gouvernement prolonge la politique discriminatoire de l'UMP et désigne les personnes ayant des problèmes de santé comme responsables des déficits ; en exonérant une fois de plus les employeurs de nouvelles contributions à la solidarité nationale, le gouvernement assume une continuité parfaite avec la politique de l'UMP et affiche des choix politiques inadmissibles en matière de santé et d'égalité ; en osant affirmer que ces exonérations vont aider l'emploi, sans jamais se donner la peine d'apporter la preuve de l'efficacité de ces mesures ces trente dernières années, le gouvernement prend les citoyenNEs pour des imbéciles ; en ne faisant rien contre les franchises et les autres restes à charge, tout en accordant de nouveaux avantages aux plus privilégiés, le gouvernement continue d'entraver l'accès à la santé des plus précaires, largement documenté. L'accès à la santé est pourtant un droit humain universel. Rappelons enfin que les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé vivent en dessous du seuil de pauvreté sans que le nouveau gouvernement n'ait annoncé la moindre mesure à cet égard ;
- *Malade du sida* : les personnes qui meurent avec le VIH se voient toujours refuser les soins funéraires ; cette discrimination unanimement critiquée par les associations et les scientifiques n'a pas été levée par la nouvelle ministre de la santé alors que son prédécesseur avait tout préparé. Marisol Touraine rejette la responsabilité sur Manuel Valls. Qu'importe : l'incapacité du gouvernement à mettre fin à cette stigmatisation au-delà de la mort est un des pires scandales de ce début de mandat ;
- *Roms* : la politique de Manuel Valls, cautionnée par le reste du gouvernement au moins tacitement, condamnée par la communauté internationale, reste dans la droite ligne des discours et pratiques racistes de l'UMP. Cette politique rend ridicules les représentantEs françaisEs quand ils et elles tentent, au nom des droits humains, de plaider auprès d'autres pays pour les droits des LGBT ;
- *PrisonniErEs* : multi-condamnée pour la situation indigne des prisons, qui avait déjà été décriée par l'ensemble des éluEs dans un rapport parlementaire adopté à



l'unanimité en 2000, la France continue de traiter ses prisonniErEs comme des sous-humainEs. Les solutions sont pourtant évidentes : au lieu de construire de nouvelles prisons, que l'on commence déjà par vider les lieux de détention des malades, des grabataires, des prostituéEs, des travailleurSEs du sexe, des usagErEs de drogues, etc. Rappelons par ailleurs que les prisonniErEs sont largement privéEs de soins de même qualité qu'à l'extérieur, ce qui est là encore une atteinte à un droit fondamental ainsi qu'une transgression de la loi de 1994.

- *UsagErEs de drogues* : exposéEs au VIH, aux hépatites virales, aux surdoses du fait des retards dans la réduction des risques, les usagErEs de drogues continuent de voir leur parole niée et leurs droits bafoués au nom d'une « guerre à la drogue » que l'on continue malgré toutes les preuves de son inefficacité et de ses méfaits sociaux et sanitaires.
- *ProstituéEs, travailleurSEs du sexe* : la répression à l'égard des travailleurSEs du sexe et des prostituéEs (loi sur le racolage, proxénétisme de soutien, projet de pénalisation du client) est une atteinte aux droits humains, à moins de considérer que les prostituéEs ne sont pas des êtres humains. Le refus d'écouter leur parole, au même titre que celle des abolitionnistes et des prohibitionnistes, est une atteinte à la liberté d'expression et aux principes mêmes de la démocratie. Enfin, le refus de considérer l'impact du VIH/sida dans les politiques liées à la prostitution est une menace à la santé des travailleurSEs du sexe, de leurs clients et à la santé publique.
- *Les étrangEres* : nous développons plus loin le lien et les contradictions entre la politique migratoire française et européenne et les impératifs du droit d'asile.
- *Les femmes* : entre les inégalités de revenus, de représentation politique, d'emplois, pour ne prendre que quelques exemples, le travail est encore long pour assurer l'égalité hommes-femmes. Rappelons le retard de la France en la matière. Rappelons aussi que les femmes LBT ont aussi à affronter le sexisme très prégnant.

Ce ne sont que quelques exemples des progrès que la France doit faire en matière de droits humains si elle entend jouer un rôle essentiel dans la dépénalisation universelle de l'homosexualité. Faute de quoi, les représentantEs françaisEs ne seraient que des Tartuffes donneurs de leçons.

### *E La déception socialiste et la menace du Front national*

La section précédente est un condensé des déceptions et trahisons opérées par le gouvernement socialiste depuis son arrivée au pouvoir. Au-delà des atteintes à sa crédibilité quant à la défense des droits humains en général, et des droits des LGBT en particuliers, la politique actuelle du gouvernement engendre frustration et insatisfaction :

- incapacité des socialistes à chercher l'argent où il est, par exemple chez les actionnaires de l'industrie pharmaceutique, pour financer le système de santé ;
- refus d'assurer une réelle démocratie sur de nombreux sujets (refus de la ministre de la santé de travailler avec les associations et les syndicats hospitaliers, refus du premier ministre de recevoir les associations et syndicats travaillant sur la santé, refus de la ministre du droit des femmes de travailler avec les prostituéEs et travailleurSEs du sexe, large consultation sur les questions LGBT sur laquelle le gouvernement s'assoit en proposant un projet de loi fondant une égalité au rabais, et justifiant les craintes des homophobes face aux familles LGBT, etc.) ;



- passage en force sur le traité d'austérité européen, sans concertation de la société civile ; ce sera donc à cette majorité d'assumer les conséquences de ce traité sur le financement de la santé et de la lutte pour les droits des LGBT ;
- incapacité de mettre en place la moindre mesure améliorant les situations de handicap, de précarité, d'exclusion ;
- excuses affichées mettant en avant la crise économique, une nécessaire austérité, le pragmatisme pour faire oublier les choix politiques validés ; par exemple, oser dire aux bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé qu'ils et elles doivent encore payer les franchises pour soins car c'est la crise, alors qu'on exonère les employeurs, une nouvelle fois, c'est vraiment prendre les citoyen-nes pour des imbéciles.

Outre que ces erreurs, maladresses ou trahisons empêchent tout progrès dans nos situations ou dans celles des personnes que nous suivons, outre qu'elles font douter de la compétence, et parfois de la volonté, du gouvernement, de se doter d'un plan ambitieux de lutte contre les LGBT-phobies, elles préparent le terrain pour l'arrivée du Front national dans 5 ans. Tout se passe comme si la majorité socialiste voulait convaincre les électeurRICEs que seule cette voie était possible. En dehors de la perte du pouvoir, les responsables socialistes ne perdraient pas grand chose à l'arrivée du FN. Les LGBT et les minorités dont il est question dans cette section, en France et dans le monde, perdront beaucoup. L'actuel gouvernement en porterait alors la responsabilité.



## 2 La France doit mener une réelle politique de solidarité internationale

Le discours de François Hollande à Dakar, le 12 octobre dernier, marque une rupture bienvenue avec ceux de Nicolas Sarkozy sur le sujet. Nous attendons maintenant des actes.

### *A Les financements*

La défense des droits des LGBT dans les pays où elles et ils sont menacés doit passer par un soutien financier. L'argent ne fait pas tout, mais il est indispensable à la structuration des actions locales. Ne pas aborder la question serait donc se priver des moyens de concrétiser toutes les propositions d'action de ce groupe. Le soutien aux actions de défense des droits des LGBT représente donc un nouvel investissement puisque, à l'exception de certains programmes liés à la lutte contre le sida, il ne fait pas l'objet de financement actuellement.

Or le budget de l'« aide au développement » diminue, et cette diminution n'est même pas compensée par de nouveaux financements, comme la taxe sur les transactions financières (TTF) dont l'affectation à l'aide au développement (10%) est ridicule. François Hollande s'était engagé à diverses reprises à la mise en place d'une telle taxe qui se **rajouterait** aux contributions actuelles de la France dans les divers domaines de la solidarité internationale. Il n'en est rien. Comment, dans ces conditions, promouvoir les droits des LGBT et assurer le soutien aux actions locales ?

### *B Financer les actions de défense des LGBT, financer les actions de lutte contre le sida*

Le lien entre LGBT-phobie et épidémie du sida n'est plus à prouver (voir ci-dessous). Dans le cadre d'une enveloppe budgétaire contrainte, et même si nous pensons que le gouvernement a toute latitude pour se donner les moyens financiers d'une politique de solidarité ambitieuse, les pistes suivantes doivent être explorées :

- *Défendre le modèle du Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose*

Mis en place il y a 10 ans, le Fonds a été l'instrument d'un changement d'échelle dans la prévention, le dépistage et l'accès aux traitements (5 % de personnes concernées sous traitements en 2002, 40 % aujourd'hui). Son modèle permet notamment à des organisations défendant des minorités d'avoir accès à des financements sans passer par les gouvernements qui les oppriment. C'est ainsi qu'en Thaïlande, le Fonds finance des actions de réduction des risques auprès des usagers de drogues malgré la violente répression dont ils font l'objet. Les actions financées par le Fonds incluent la défense des droits des LGBT. C'est donc un modèle à défendre.

Le Fonds est pourtant menacé. A la tête depuis janvier dernier, le directeur par interim, l'ancien banquier Gabriel Jaramillo, lobbie le conseil d'administration pour mettre un terme à l'ancien modèle et geler les financements par les pays riches. Si de telles réformes passaient, le Fonds se verrait dans l'incapacité de financer de nombreux programmes. La France, représentée au CA du Fonds mondial, doit donc clairement défendre le modèle qui a fait la réussite de cet outil multilatéral.

- *Faire des économies sur le prix du médicament*

Il est paradoxal d'affirmer que la situation économique ne permet pas l'augmentation du budget de « l'aide au développement » et dans le même temps de ne pas tout faire pour réaliser des économies substantielles sur ce poste. En plaidant pour la circulation de



génériques partout dans le monde, en entamant un bras de fer avec l'industrie pharmaceutique, mais aussi la Commission européenne, la France aiderait à faire baisser les prix de façon significative sur les traitements, notamment les médicaments contre le VIH / sida de seconde et troisième ligne, les nouveaux médicaments contre les hépatites, et bien d'autres traitements vitaux.

Au lieu de cela, la France n'a toujours pas réagi au procès qu'intente l'Inde à Novartis. Elle n'a pas non plus exprimé son inquiétude quant à l'accord passé entre l'Inde et l'Europe, ni sur de nombreux accord bilatéraux de libre-échange. Tant le procès que ces accords menacent concrètement la production et la circulation de médicaments génériques. Il est donc temps que la France cesse de financer les actionnaires de l'industrie pharmaceutique et économise sur le prix des traitements en promouvant les génériques.

### *C Assurer un soutien en évitant tout néo-colonialisme*

Même avec les meilleurs intentions, des actions de soutien peuvent provoquer des effets délétères. C'est la raison pour laquelle nous recommandons que le soutien de la France, qu'il soit financier, matériel, symbolique ou autre, respecte les principes suivants :

- *L'objectif doit être de faire émerger des voix, des actions ou de les structurer en partant des réalités locales, pas en plaquant ce que les représentantEs françaisEs pensent être le meilleur pour la région donnée ;*
- *La diversité des points de vue (pourvu qu'ils soient en accord avec l'objectif de défendre les droits des LGBT) doit être respectée : privilégier un interlocuteur au détriment d'autres n'est pas le meilleur moyen d'assurer un combat pour la défense d'une minorité ;*
- *Sans leur faire le moindre procès d'intention, les opérateurs français qui seraient éventuellement associés à ces actions de soutien doivent respecter les mêmes principes ; dans la mesure du possible, l'argent doit aller directement aux personnes et structures sur place.*

### *D Ne pas oublier le soutien juridique*

Parmi toutes les formes de soutien que la France doit apporter aux militantEs des droits LGBT, le soutien juridique, en cas de procès, d'arrestation, en est un crucial. Le Ministère des Affaires Etrangères a de nombreux progrès à faire en la matière :

- Des militantEs de la lutte contre le sida camerounaisEs sont en procès pour avoir manifesté devant le Parlement à cause des pénuries de traitements. Les associations d'Afrique francophone et françaises ont demandé le soutien du Ministère des Affaires Etrangères. Silence radio.
- 8 militantEs d'Act Up-Paris ont été arrêtées pendant 48 heures à Bâles, en Suisse, pour avoir manifesté pacifiquement devant Novartis. Ils et elles n'ont pas pu voir d'avocatE, de médecin, un séropositif au VIH s'est vu privé de traitement, une personne sous anti-dépresseurs aussi, une femme ayant ses règles s'est vue refuser tout tampon, etc, etc. Depuis un mois, nous avons sollicité une ferme condamnation du MAE de cette arrestation contraire aux droits humains. Silence radio. Si le MAE est incapable de prendre la défense de ressortissantEs françaisEs face à la répression, on voit tous les progrès qu'il a à faire pour défendre des ressortissantEs LGBT arrêtéEs après avoir mené une manifestation.





Act Up-Paris n'a communiqué que sobrement sur la nomination de Laurent Fabius au ministère des affaires étrangères, dans l'éditorial de notre revue d'information thérapeutique. Nous estimons que Laurent Fabius porte une lourde responsabilité, politique et morale, à défaut de pénale, dans les politiques qui ont amené les contaminations au VIH et aux hépatites virales d'hémophiles et de transfusés, et la mort de nombre d'entre elles et eux. A ce titre, nous ne comprenons pas que Laurent Fabius ait pu obtenir le moindre mandat, que ce soit sous la gauche plurielle ou sous ce gouvernement. Il n'était en tout cas pas le mieux placé pour défendre les droits humains dans le monde, ni l'image de la France. Nous ne comprenons d'ailleurs toujours pas qu'il n'ait pas présenté d'excuses publiques pour sa responsabilité patente dans l'affaire du sang contaminé. De même, nous le tenons pour le principal responsable de l'affectation ridicule de la taxe sur les transactions financières, et son caractère non additionnel : Laurent Fabius continue de trahir la lutte contre le sida en empêchant des progrès dans l'accès aux traitements.

### **3 Etablir le lien avec la lutte contre le sida**

Partir de l'expertise de la lutte contre le sida, c'est permettre de rappeler les conséquences concrètes, pratiques des haines contre les LGBT. La défense des principes est essentielle, mais doit aussi se nourrir des réalités concrètes que leur transgression fait subir. Dans un contexte de haine homophobe, biphobe ou transphobe, la santé n'est plus une priorité, la prévention n'est pas accessible, le dépistage pas facile, l'accès aux soins empêché. Le plaidoyer de la France doit donc se nourrir de l'expertise de la lutte contre le sida, par exemple :

- Le document d'ONUSIDA datant de 2009 : « Towards universal access : scaling up priority HIV/AIDS interventions in the health sector »<sup>1</sup> à partir de la page 35 ;
- Le rapport de 2012 de la commission « Droit et VIH » du Programme des Nations Unis pour le développement : *HIV and the Law: Risks, Rights & Health* des pages 17 à 22 et 50 à 63. La ministre du droit des femmes pourra par ailleurs lire avec profit les pages consacrées aux travailleurSEs du sexe par ce document dont le sous-titre est : « How evidence and human rights based laws can end an epidemic of bad laws and transform the global AIDS response! », soit « Comment des lois fondées sur des preuves scientifiques et les droits humains peuvent mettre un terme à une épidémie de mauvaises lois et transformer la réponse mondiale contre le sida »

### **4 Refonder un droit d'asile respectueux des personnes et des conventions internationales**

- Act Up-Paris est en accord avec la contribution écrite de l'ARDHIS transmise lors de la première réunion du groupe de travail.
- Nous ajoutons qu'un lien est nécessaire avec le droit des étrangErEs, notamment sur les deux points suivants :
  - *Le droit au séjour pour soins, démantelé par l'UMP.* Sa restauration pleine et entière est une promesse de campagne. Les liens avec le droit d'asile sont

<sup>1</sup> <http://www.who.int/hiv/pub/2009progressreport/en/>



évident, les « réformes » apportées par l'UMP étant du même type que l'introduction de la notion de « pays sûrs ». Par ailleurs, les personnes LGBT étant particulièrement exposées au risque du VIH, l'amélioration du droit d'asile et du droit au séjour pour soins pour ces personnes doivent se travailler de façon coordonnée ;

- *L'intégration des sans-papiErEs dans la CMU.* Alors que le majorité s'attache à restaurer l'AME, s'attirant les foudres xénophobes de l'UMP et du FN, elle oublie les recommandations associatives et institutionnelles (notamment de l'IGF et de l'IGAS d'intégrer les sans-papiers à la CMU. Il s'agit d'une mesure humanitaire, sanitaire et économique. Il s'agit aussi d'une mesure linguistique : les socialistes doivent cesser de nous faire croire que l'universalité de la CMU n'inclut pas une catégorie de la population qui en a le plus besoin. On ne peut exclure de l'universel.
- Act Up-Paris rappelle que les sans-papiErEs doivent être régulairsésEs, qu'il ne s'agit pas d'un voeu « angélique » comme s'en est moqué Manuel Valls (qui n'est jamais sur le terrain pour savoir ce qui est pragmatique ou non, et devrait donc cesser de railler celles et ceux qui épongent les conséquences de sa politique), mais bien d'une mesure de bon sens. De même, les personnes en charge de la défense des droits, qu'elles soient à un poste politique ou administratif, doivent cesser de porter le soupçon de la fraude sur tout usagErE ou demandeurSE.

